



**POLITIQUE D'ENTREPRISE
APPROVISIONNEMENT RESPONSABLE**

2020

TABLE DES MATIÈRES

I.	OBJECTIF	04
II.	CHAMP D'APPLICATION	05
III.	LES 3 PRINCIPES D'APPROVISIONNEMENT RESPONSABLE DE FIRMENICH	06
IV.	LES 6 EXIGENCES DE LA POLITIQUE D'APPROVISIONNEMENT RESPONSABLE DE FIRMENICH	07
	■ AGIR AVEC INTÉGRITÉ, CONFORMITÉ ET DÉONTOLOGIE	08
	■ RESPECTER LES DROITS HUMAINS, LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DES PERSONNES	10
	■ RESPECTER L'ENVIRONNEMENT ET LA BIODIVERSITÉ	12
	■ GARANTIR LES NORMES LES PLUS ÉLEVÉES DE SÉCURITÉ ET DE QUALITÉ DES PRODUITS	14
	■ GARANTIR LA CONTINUITÉ DES ACTIVITÉS	15
	■ RESPECTER LES INFORMATIONS CONFIDENTIELLES	17
V.	MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE RSP	18
VI.	DÉFINITIONS	20
VII.	RÉFÉRENCES	21
VIII.	PROPRIÉTÉ ET GESTION DE LA POLITIQUE	21
	ANNEXE I. EXIGENCES SUPPLÉMENTAIRES RELATIVES AUX MATIÈRES PREMIÈRES NATURELLES	22
	■ FOURNISSEURS DE MATIÈRES PREMIÈRES NATURELLES	22
	■ FOURNISSEURS D'HUILE DE PALME ET D'HUILE DE PALMISTE	23

I. OBJECTIF

Fondée en 1895 et aujourd'hui présente sur plus de 100 marchés, Firmenich est la plus grande entreprise privée de parfumerie et de dégustation au monde.

En créant des émotions qui s'expriment à travers les sens du goût et de l'odorat, nous touchons chaque jour plus de 4 milliards de personnes dans le monde entier, par le biais de produits tels que le thé et le café, les céréales et les glaces, mais aussi de grandes marques de produits d'entretien domestique, d'hygiène et de parfumerie fine.

En tant qu'entreprise familiale, la préservation de la planète est inscrite dans notre ADN. Sachant que 3,5 tonnes de pétales de rose sont nécessaires pour produire un kilogramme d'huile de rose, nous nous devons de traiter la nature de manière responsable.

Nous appliquons un modèle commercial de « capitalisme inclusif », qui a pour objectif clair d'apporter une réelle amélioration pour les personnes, la planète et la société. Par conséquent, nous nous engageons à fonctionner au sein d'une chaîne de valeur la plus traçable, durable et éthique possible.

Par le biais de la politique d'approvisionnement responsable (RSP) de Firmenich, nous souhaitons impliquer nos fournisseurs et partenaires dans notre passionnant parcours vers le développement durable.

Cette politique étend notre Code éthique à l'ensemble de notre chaîne d'approvisionnement afin de prendre en compte la conformité et l'éthique commerciale, les droits humains, la santé et la sécurité, l'environnement et la biodiversité, la qualité, la continuité des activités et la confidentialité.

En travaillant main dans la main avec nos fournisseurs, nous sommes impatients d'avoir un impact encore plus important sur la société et la planète.

Nous attendons de tous nos partenaires qu'ils s'engagent pleinement à nos côtés afin de respecter les engagements détaillés dans la présente politique.

Ensemble, construisons des chaînes d'approvisionnement respectueuses pour un avenir durable qui bénéficiera à tous.



Gilbert Ghostine
CHIEF EXECUTIVE OFFICER

II. CHAMP D'APPLICATION



Notre politique s'applique à l'échelle mondiale et couvre nos fournisseurs directs et indirects.

Le développement durable est au cœur de tout ce que Firmenich entreprend. Nous nous efforçons de minimiser notre impact sur l'environnement et de pérenniser notre chaîne d'approvisionnement en nous mettant constamment au défi de faire mieux et en demandant à nos partenaires d'en faire de même.

Firmenich travaille avec des fournisseurs qui partagent ses aspirations environnementales et prennent des mesures visant à réduire les émissions et sécuriser les ressources en eau, mais s'engagent également à ne plus déboiser sur le long terme. Nous savons en effet que ces éléments garantiront à l'avenir non seulement la santé de notre entreprise, mais aussi celle de notre planète.

Chez Firmenich, nous demandons à nos fournisseurs de s'aligner sur notre politique d'approvisionnement responsable dans le cadre de leur engagement à fonctionner au sein d'une chaîne de valeur la

plus traçable, durable et éthique possible.

En plus de se conformer à l'ensemble des lois et réglementations des pays dans lesquels ils opèrent, nos fournisseurs sont tenus de respecter les exigences minimales obligatoires définies dans chacune des sections de la présente politique.

Les fournisseurs de Firmenich sont tenus de reconnaître cette politique et de s'y conformer d'ici 2023.

Bien que cette politique s'applique uniquement à nos fournisseurs commerciaux directs (niveau 1), nous attendons d'eux qu'ils nous aident à satisfaire aux exigences énoncées dans cette politique en demandant à leurs propres fournisseurs (niveau 2 et au-delà) de se conformer également à des exigences similaires.

Nous attendons de tous les partenaires une conformité totale et un partage des responsabilités dans la mise en place de chaînes d'approvisionnement plus transparentes et plus durables.

III. LES 3 PRINCIPES D'APPROVISIONNEMENT RESPONSABLE DE FIRMENICH



Le développement durable constituant l'un des principes fondamentaux de Firmenich, elle fait pleinement partie de notre stratégie et de notre croissance commerciale.

Notre politique et notre modèle d'approvisionnement responsable s'articulent autour de trois principes clés. Nous les appliquons et demandons à nos fournisseurs d'en faire de même :

L'INTÉGRITÉ

Nous nous engageons à maintenir les plus hauts niveaux d'intégrité commerciale dans nos pratiques d'approvisionnement en nous impliquant auprès de nos fournisseurs pour les aider à adopter et à diffuser les meilleures pratiques dans toutes les chaînes d'approvisionnement.

Nous nous engageons à veiller à ce que toutes les exigences légales soient respectées, tout au long de notre chaîne d'approvisionnement, et nous attendons de nos fournisseurs qu'ils s'engagent à faire de même.



TRANSPARENCE

Nous nous engageons à améliorer la transparence de nos réseaux d'achat et d'approvisionnement en préservant la traçabilité de nos activités.

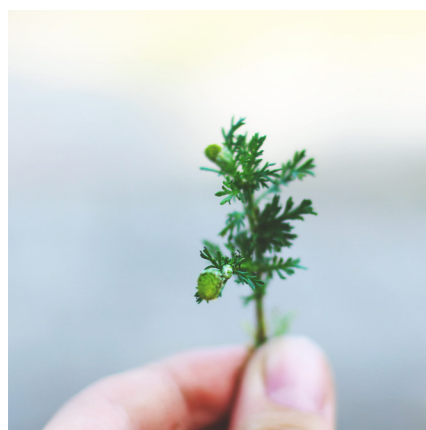
La traçabilité est une condition préalable pour :

- garantir le plus haut niveau de qualité de nos produits et services
- assurer une chaîne d'approvisionnement durable et responsable

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Nous nous engageons à utiliser notre puissance financière pour faire progresser les objectifs de développement durable des Nations unies afin de construire un avenir meilleur et plus durable pour tous.

Nous nous engageons à faire preuve de résilience et de responsabilité en encourageant tous les acteurs de notre chaîne d'approvisionnement à lutter activement contre la pauvreté, l'inégalité des sexes, les changements climatiques, la dégradation de l'environnement et de la biodiversité et les violations des droits humains.



IV. LES 6 EXIGENCES DE LA POLITIQUE D'APPROVISIONNEMENT RESPONSABLE DE FIRMENICH

Firmenich exige de tous ses fournisseurs qu'ils s'engagent à respecter les exigences générales suivantes :

■ AGIR AVEC INTÉGRITÉ, CONFORMITÉ ET DÉONTOLOGIE

Nos fournisseurs doivent se conformer à un ensemble d'exigences afin de garantir qu'ils agissent avec intégrité dans le cadre de leurs relations d'affaires avec Firmenich.

■ RESPECTER LES DROITS HUMAINS, LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DES PERSONNES

Notre entreprise s'engage à respecter les droits humains universellement reconnus. Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils fassent de même.

■ RESPECTER L'ENVIRONNEMENT ET LA BIODIVERSITÉ

Nous souhaitons inciter nos fournisseurs à réduire leur empreinte écologique globale et à travailler activement avec nos parties prenantes, dans le but de promouvoir la gestion de l'environnement et les contributions positives à la biodiversité.

■ GARANTIR LES NORMES LES PLUS ÉLEVÉES DE SÉCURITÉ ET DE QUALITÉ DES PRODUITS

Nos fournisseurs sont tenus de contrôler et d'améliorer le niveau de qualité des produits et services et de se conformer à toutes les exigences de qualité clairement énoncées dans les spécifications, les contrats et les bonnes pratiques de fabrication, selon le cas.

■ GARANTIR LA CONTINUITÉ DES ACTIVITÉS

Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils mettent en place un plan de continuité des activités comprenant un plan d'action clair, une liste de contrôle des activités, un plan de communication, des mesures d'escalade d'information et les rôles des équipes.

■ RESPECTER LES INFORMATIONS CONFIDENTIELLES

Nos fournisseurs doivent prendre toutes les précautions raisonnables et nécessaires pour protéger les informations confidentielles et exclusives de Firmenich.

Les informations personnelles doivent être traitées dans le respect le plus total de la protection de la vie privée et de la législation en vigueur.



AGIR AVEC INTÉGRITÉ CONFORMITÉ ET DÉONTOLOGIE COMMERCIALE

La politique d'approvisionnement responsable s'appuie sur le Code éthique de l'entreprise et le complète. Elle s'applique en outre à l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement mondiale. Elle consiste en un ensemble d'exigences minimales que l'ensemble des partenaires commerciaux et fournisseurs se doivent de respecter. Ils s'engagent ainsi formellement à adhérer à notre Code éthique, et notamment à :

formellement adhérer à notre Code éthique, et notamment à :

- Ne pas payer ou recevoir de pots-de-vin, de commissions occultes ou de paiements de facilitation et à se conformer à la politique d'entreprise de lutte contre la corruption de Firmenich.
- Ne pas offrir ni accepter de cadeaux ou de divertissements au nom de Firmenich, conformément à la politique d'entreprise relative aux cadeaux et divertissements de Firmenich
- Éviter de traiter avec les employés de Firmenich dont les relations avec un fournisseur spécifique sont susceptibles de générer des conflits d'intérêts.
- Ne pas s'impliquer dans des monopoles privés ou tout autre acte qui pourraient empêcher une concurrence libre et loyale.
- Se conformer à toutes les lois en vigueur, y compris l'ensemble des lois régissant le commerce international, les embargos, les sanctions et le contrôle des exportations, ainsi que les réglementations nationales relatives aux opérations (p. ex., licence, fraude financière, etc.)
- Répondre activement aux demandes de Firmenich en ce qui concerne les questionnaires, les audits, les informations sur les sous-traitants, les registres et la présentation de documents connexes, le cas échéant.

Nous attendons en outre de nos fournisseurs qu'ils mettent progressivement en œuvre des pratiques avancées, consistant notamment à :

- Dépasser la simple conformité et à agir de manière proactive en accord avec les normes et conventions internationales.
- Mettre en place des programmes déontologiques afin d'assurer la mise en œuvre des attentes énoncées ci-dessus, en prévoyant un mécanisme de réclamation permettant de cerner et signaler les problèmes.



RESPECTER LES DROITS HUMAINS, LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DES PERSONNES

Les droits humains, la santé et la sécurité sont au cœur des principes fondamentaux de Firmenich. Nous avons donc adopté un certain nombre de politiques internes, notamment la Firmenich Human Rights Policy.

Pour concrétiser notre engagement, nos fournisseurs doivent respecter les exigences minimales ci-dessous :

- S'engager à adhérer à la politique relative aux droits humains de Firmenich et développer leurs propres engagements en matière de respect des droits humains dans le cadre de leurs propres activités.
- Se conformer à toutes les lois en vigueur dans les pays où ils opèrent, en cherchant par tous les moyens à respecter les principes énoncés dans le cadre des droits humains universellement reconnus (notamment les conventions de l'Organisation Internationale du Travail) lorsqu'ils sont confrontés à des exigences légales contradictoires.
- Se conformer à notre déclaration Conflict Minerals Statement relative aux minerais provenant de zones de conflit, le cas échéant.

Nous attendons en outre de nos fournisseurs qu'ils mettent progressivement en œuvre des pratiques avancées, consistant notamment à :

- Identifier les droits humains plus spécifiquement à risque dans le cadre de leurs opérations en raison de la gravité des répercussions ou lorsqu'une réponse tardive rendrait ces dernières irrémediables.
- Développer un système de gestion des risques liés aux droits humains dont l'objectif est d'identifier, prévenir, atténuer et rendre compte de la manière dont ces fournisseurs prennent en compte les droits humains qui encourent les risques les plus sévères.
- Développer un mécanisme de réclamation efficace qui vise à permettre aux travailleurs, aux membres de la communauté et aux autres parties prenantes potentiellement touchés de soulever des problèmes et d'accéder à des recours, sans crainte de représailles.
- Chercher à améliorer leur visibilité sur les conditions de travail dans leurs propres chaînes de valeur, et à obtenir des engagements similaires de la part de leurs propres fournisseurs.
- Firmenich est particulièrement concernée par la santé et la sécurité, le travail forcé, le travail des enfants, l'égalité des sexes, le harcèlement, la discrimination, les salaires équitables (conditions de vie décentes et congés payés annuels) et la santé mentale.
- Obtenir les certifications pertinentes (p. ex., la certification ISO 45001 sur la santé et la sécurité au travail, la certification EDGE sur l'égalité des sexes, la certification SMETA, etc.) et dépasser la simple conformité lorsque la chose est possible (p. ex. dans le cadre du revenu équitable et des conditions de vie décentes).



RESPECTER L'ENVIRONNEMENT ET LA BIODIVERSITÉ

La nature est au cœur de tout ce que nous entreprenons.

C'est pourquoi nous nous sommes fixé les objectifs environnementaux les plus ambitieux.

Firmenich s'est toujours engagée à réduire son impact environnemental en s'attaquant à des problématiques telles que l'atténuation du changement climatique, la sécurité des ressources en eau, la réduction et la gestion des déchets, ainsi qu'en contribuant positivement à la biodiversité.

Notre engagement nous pousse à respecter les réglementations et les normes internationales pertinentes (p. ex., REACH, le protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources et le partage des avantages découlant de leur utilisation, la convention CITES) de manière proactive et à rejoindre des initiatives volontaires (p. ex., Science Based Targets, RE100, UEBT).

Au-delà du respect de tous nos codes et normes, nous attendons de nos fournisseurs qu'au minimum ils s'engagent à :

- Respecter toutes les lois et normes internationales applicables en matière de protection environnementale et d'utilisation de la biodiversité, et à veiller à ce que leurs fournisseurs se conforment aux réglementations nationales sur l'accès aux ressources et le partage des avantages qui découlent de leur utilisation.
- Surveiller et réduire leur impact sur l'environnement et la communauté, et inciter leurs fournisseurs à faire de même.

En outre, nous attendons de tous les fournisseurs qu'ils mettent en œuvre des pratiques avancées, notamment, mais sans s'y limiter, qu'ils s'engagent à :

- S'aligner sur les certifications et normes internationales (p. ex., ISO 14001).
- Fixer des objectifs visant à réduire tous les impacts environnementaux négatifs des opérations (p. ex., amélioration de l'efficacité énergétique, réduction de la consommation en eau, réduction des émissions, réduction et gestion des déchets, préservation de la biodiversité) et à rendre compte publiquement des performances atteintes par rapport aux objectifs.
- Participer à des projets environnementaux visant à produire des effets positifs, notamment en matière de préservation des forêts à forte valeur en carbone, de préservation de la biodiversité, d'initiatives relatives à l'économie circulaire, de stratégies d'atténuation du changement climatique et de sécurisation des ressources en eau.
- Collaborer avec des plateformes industrielles telles que les plateformes Carbon Disclosure Project (CDP), Sedex et EcoVadis.
- Suivre les principes de la chimie verte afin de garantir une conception plus économe en ressources et intrinsèquement plus sûre des molécules, matériaux, produits et procédés, le cas échéant.
- Mettre en place des processus permettant de recueillir des données d'analyse du cycle de vie de leurs produits.

GARANTIR LES NORMES LES PLUS SÉVÈRES EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ ET QUALITÉ DES PRODUITS

Firmenich s'engage à respecter les normes les plus sévères en matière de sécurité et de qualité des produits.

Conformément à ce qui précède, et outre le respect des lois et réglementations locales, étatiques et fédérales des pays dans lesquels ils opèrent, nous attendons de nos fournisseurs qu'ils respectent certaines exigences minimales et s'engagent notamment à :

- Mettre en œuvre un système de gestion portant entre autres sur l'amélioration continue de la qualité des produits et du niveau de service, qui soit conforme aux bonnes pratiques de fabrication, le cas échéant. En outre, toutes les exigences de qualité de Firmenich doivent être clairement énoncées dans les contrats, les documents relatifs aux attentes des fournisseurs et les spécifications de Firmenich.
- Mettre en œuvre un programme complet de protection des denrées alimentaires comprenant des éléments relatifs à la sécurité alimentaire, à la fraude alimentaire et à la défense alimentaire pour tous les ingrédients et emballages fournis dans le cadre d'une utilisation liée aux arômes des produits alimentaires et pharmaceutiques.
- Participer, sur demande, au programme d'audit des fournisseurs, accueillir l'audit et répondre activement aux lacunes identifiées par des plans d'action réalistes.

Nous attendons en outre de nos fournisseurs qu'ils mettent progressivement en œuvre des pratiques avancées, consistant notamment à :

- Intégrer les processus d'assurance qualité à tous les niveaux de leur activité.
- Certifier de manière proactive leurs systèmes de gestion de la qualité et de la protection des denrées alimentaires et à promouvoir une culture d'amélioration continue (p. ex., ISO 9001, FSSC 22000 et autres programmes approuvés par la GFSI).

GARANTIR LA CONTINUITÉ DES ACTIVITÉS


Le système de gestion de la continuité des activités de Firmenich nous permet d'identifier, d'évaluer, d'atténuer et de surveiller efficacement les menaces et les risques, ruptures d'approvisionnement.

Nous attendons de nos fournisseurs certaines exigences minimales, notamment qu'ils :

- Possèdent les licences et permis appropriés pour exploiter leur entreprise.
- Possèdent une assurance responsabilité civile, le cas échéant.
- Respectent pleinement les réglementations douanières et commerciales.
- Mettent en place un plan de continuité des activités comprenant un plan d'action clair, une liste de contrôle des activités, un plan de communication, des mesures de remontée et les rôles des équipes.

Nous attendons en outre de nos fournisseurs qu'ils mettent progressivement en œuvre des pratiques avancées, consistant notamment à :

- Obtenir des certifications ou s'aligner sur les normes internationales telles que les normes ISO 22301, relative aux systèmes de management de la continuité d'activité, et ISO 27001, relative aux systèmes de gestion de sécurité de l'information.



RESPECTER LES INFORMATIONS CONFIDENTIELLES

La confidentialité, la confiance et le respect sont au cœur de nos activités.

- Nos fournisseurs doivent prendre toutes les précautions raisonnables et nécessaires pour protéger les informations confidentielles et exclusives de Firmenich auxquelles ils ont accès lors d'une transaction avec Firmenich. Ils doivent s'engager à utiliser ces informations uniquement dans le cadre de la bonne exécution de ces transactions ou accords, et à ne pas les divulguer à des tiers, sauf si la divulgation est dûment autorisée par Firmenich dans le cadre d'un accord de confidentialité écrit, ou requise par la loi ou l'ordonnance d'un tribunal compétent ou d'une autorité de régulation.

Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils s'engagent à :

- Respecter et sécuriser les éléments touchant à la propriété intellectuelle de Firmenich, y compris, mais sans s'y limiter, ses brevets, marques, secrets commerciaux et droits d'auteur, ainsi que les connaissances scientifiques et techniques, le savoir-faire et l'expérience développés au cours des activités de Firmenich, et à ne jamais tenter d'y porter atteinte.
- Protéger et traiter avec tout le respect nécessaire toute information personnelle concernant des individus, tels que les employés et fournisseurs de Firmenich, en garantissant la protection de leur vie privée conformément à nos politiques, à nos obligations contractuelles et aux lois applicables.

V. MISE EN ŒUVRE DE CETTE POLITIQUE

La mise en œuvre effective de cette politique comprend les étapes suivantes :

- L'examen et l'approbation de la présente politique par toutes les parties impliquées dans le processus de gestion des fournisseurs.
- La communication interne et externe relative à cette politique.
- La définition claire des rôles et des responsabilités.
- Le suivi du niveau d'adhésion par le biais des indicateurs de performance clés (KPI) de la RSP de Firmenich.

La mise en œuvre de cette politique permettra à Firmenich de s'engager à :

- Veiller à ce que les fournisseurs respectent les exigences minimales au maintien des relations d'affaires.
- Participer et soutenir le développement et la mise en œuvre des meilleures pratiques d'approvisionnement responsable.
- Demeurer un partenaire fiable et digne de confiance pour ses clients, ses fournisseurs et les communautés agricoles.
- Favoriser des conditions de vie et de travail décentes pour tous les participants à la chaîne d'approvisionnement.
- Encourager les fournisseurs à participer volontairement au processus d'amélioration continue afin de mettre progressivement en œuvre des meilleures pratiques d'approvisionnement responsable, et suivre régulièrement les progrès réalisés.
- S'impliquer auprès des fournisseurs volontaires afin de combiner ce parcours avec des objectifs communs en matière de développement commercial et générer ainsi des avantages incitatifs pour Firmenich comme pour les fournisseurs.

La politique d'approvisionnement responsable de Firmenich (RSP) illustre le cadre dans lequel l'entreprise met en œuvre le développement durable et l'approvisionnement responsable, notamment en engageant et en inspirant ses fournisseurs. Cette politique vient renforcer l'engagement pris par Firmenich en matière d'impact positif sur les personnes et la planète.

Un programme d'excellence des fournisseurs a été mis en place, entre autres éléments. Il vise à évaluer le niveau de conformité des fournisseurs ainsi qu'à contrôler la concrétisation des objectifs du RSP.

MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE RSP APERÇU



EXIGENCES OBLIGATOIRES

Les exigences obligatoires, considérées comme motifs de rupture d'accord, sont vérifiées lors des processus de sélection, d'enregistrement et de qualification.



EFFORTS VOLONTAIRES

Les fournisseurs peuvent en outre s'engager volontairement dans un processus d'amélioration continue aux côtés de Firmenich afin de mettre en œuvre progressivement des pratiques avancées et de suivre régulièrement les progrès réalisés.



APPROCHE DE LA GESTION DES RISQUES

Firmenich évalue ses fournisseurs et les biens et services achetés en fonction de ses critères d'évaluation des risques.

Cette évaluation permet d'identifier les fournisseurs avec lesquels Firmenich s'engagera davantage pour garantir la mise en œuvre d'un approvisionnement responsable.

Ces efforts pourraient être reconnus, le cas échéant.




RECONNAISSANCE


Firmenich reconnaît les efforts déployés par ses fournisseurs.

La reconnaissance sera définie et accordée en fonction des exigences minimales attendues et du dépassement de la simple conformité, en se référant potentiellement à une certification durable externe reconnue.


VI. DÉFINITIONS


CATÉGORIES DE FOURNISSEURS

 Fournisseurs directs
Un individu/une organisation qui fournit des matières premières et des matériaux d'emballage

 Fournisseurs indirects
Un individu/une organisation qui propose des fournitures et des services

SOUS-CATÉGORIES DE FOURNISSEURS

 Distributeur
Fabricant
Auteur de la facture (fournisseur)
Acheteur
Sous-traitant
Fabricant recevant des redevances

 Prestataire de services
Sous-traitant
Consultant
Courtier
Agences d'intérim
Fournisseur
Fournisseur d'équipement

FOURNISSEURS

Chez Firmenich, un fournisseur est défini comme toute partie externe avec laquelle nous avons (ou prévoyons d'avoir) des relations commerciales et qui participe à notre création de valeur.

FOURNISSEUR DE NIVEAU 1

Fournisseur commercial direct, il facture directement à Firmenich.

FOURNISSEUR DE NIVEAU 2

Fournisseur de notre fournisseur, il facture directement à notre fournisseur de niveau 1.

RSP

Politique d'approvisionnement responsable

CERTIFICATION FAIRWILD

Elle certifie l'approvisionnement durable en plantes sauvages, garantissant la protection de ceux qui les cueillent et en font le commerce.

UEBT

L'Union pour le commerce bioéthique (Union for Ethical BioTrade) vise à soutenir et à valider les meilleures pratiques des entreprises engagées dans l'approvisionnement éthique et l'innovation en matière d'ingrédients naturels au profit des populations et de la biodiversité.

CERTIFICATION FAIR FOR LIFE ET FOR LIFE

La responsabilité sociétale et le commerce équitable sont devenus des garanties ou des exigences importantes sur le marché international. Malheureusement, dans les systèmes actuels de garantie des conditions sociales et de commerce équitable, de nombreuses activités dans le monde ne sont pas prises en compte dans la vérification indépendante et la certification de leurs performances.

RSPO

La Table ronde sur l'huile de palme durable définit un ensemble de critères environnementaux et sociaux que les entreprises doivent respecter pour produire de l'huile de palme certifiée durable (CSPO).

RAINFOREST ALLIANCE

Cette organisation est conçue pour maximiser les répercussions sociales, environnementales et économiques positives, en offrant aux agriculteurs un cadre amélioré pour accroître leurs moyens de subsistance tout en protégeant les paysages au sein desquels ils vivent et travaillent.

FSA

Cette certification de la pérennité environnementale des exploitations agricoles vise à développer un secteur agricole durable, prospère et résilient qui préserve la viabilité des exploitations et les ressources de la terre, défend les droits humains et protège le bien-être animal.

VII. RÉFÉRENCES

- Code éthique de Firmenich
- Politique d'entreprise de lutte contre la corruption et politique d'entreprise relative aux cadeaux et divertissements de Firmenich
- Politique relative aux droits humains de Firmenich
- Conventions de l'Organisation internationale du travail
- Déclaration Global Environmental Policy and Biodiversity Public Statement de Firmenich, relative à l'environnement et la biodiversité
- Sources permettant de définir/localiser les zones particulièrement intéressantes en matière de biodiversité - www.globalforestwatch.org
- Carbon Disclosure Project (CDP) : www.cdp.net
- ISO 9001 : système de management de la qualité
- ISO 14001 : système de management environnemental
- BPF : bonnes pratiques de fabrication
- Normes GFSI : Initiative internationale en matière de sécurité alimentaire
- FSSC 22000 : certification du système de sécurité alimentaire
- ISO 22000 : management de la sécurité des denrées alimentaires
- ISO 45001 : santé et sécurité au travail
- ISO 22301 : systèmes de management de la continuité d'activité
- FSA/SAI : plateforme de la SAI pour la certification de la pérennité environnementale des exploitations agricoles — saiplatform.org/fsa
- Rainforest Alliance — www.rainforest-alliance.org
- UEBT : adhésion et certification pour les ingrédients d'origine non agricoles — www.ethicalbiotrade.org
- Certification Fair For Life et For Life — https://fairforlife.org/pmws/indexDOM.php?client_id=fairforlife&page_id=home&lang_iso639=en
- RSPO : huile de palme durable — www.rspo.org
- Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants (POP) — www.pops.int
- Les principes de la chimie verte : références de l'UNESCO

VIII. PROPRIÉTÉ ET GESTION DE LA POLITIQUE

Propriétaire

CHIEF PROCUREMENT OFFICER, Services corporatifs

Gianluca COLOMBO

Approbateur

CHIEF HUMAN RESOURCES OFFICER, Services corporatifs

Mieke VAN DE CAPELLE

GENERAL COUNSEL & SECRETARY OF THE BOARD, Services corporatifs

Jane SINCLAIR

Journal des modifications apportées à la politique

Version	Date de publication	Date d'entrée en vigueur	Objet du changement
1	21/12/2019	21/12/2019	Publication de la nouvelle politique
2	01/07/2020	01/07/2020	Mise à jour du propriétaire

ANNEXE I

EXIGENCES SUPPLÉMENTAIRES RELATIVES AUX MATIÈRES PREMIÈRES NATURELLES

Fournisseurs de matières premières naturelles

En plus de l'ensemble des exigences générales et des exigences énumérées à la section Environnement et biodiversité de la présente politique, nous attendons de nos fournisseurs de matières premières naturelles qu'ils s'engagent tout au long de leur chaîne d'approvisionnement à respecter les exigences suivantes :

- Assurer la conformité à toutes les lois applicables et les normes internationales relatives à l'utilisation et au commerce des ingrédients naturels, y compris et sans s'y limiter, les permis CITES, le permis de collecte des espèces sauvages, les réglementations en matière d'accès aux ressources et de partage des avantages découlant de leur utilisation, et les réglementations concernant les produits agrochimiques interdits énumérés dans la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants (POP).
- Divulguer toutes les informations pertinentes concernant la biomasse d'origine et son origine géographique par rapport à ses zones de culture et/ou de collecte (au minimum à l'échelle du pays).
- Surveiller et atténuer les impacts négatifs sur la biodiversité directement ou indirectement liés à l'activité du fournisseur (p. ex., la déforestation).

Nous attendons en outre de nos fournisseurs qu'ils mettent progressivement en œuvre des pratiques avancées, consistant notamment à :

- Promouvoir et mettre en œuvre des pratiques agricoles et de collecte qui contribuent à la résilience climatique et à la régénération des écosystèmes (p. ex., amélioration de la diversité des espèces, de la qualité des sols et de l'eau, etc.).
- Fixer un prix équitable qui contribue à fournir un salaire décent à tous les acteurs des chaînes d'approvisionnement.
- Respecter les droits fonciers et les droits des populations autochtones, le cas échéant.
- Développer leur propre norme d'approvisionnement ou chercher à se conformer aux principales normes de certification (certifications FSA/SAI, FairWild, UEBT, biologique, commerce équitable, Fair for Life).
- S'engager de manière proactive dans des initiatives pertinentes avec Firmenich, ses clients, les ONG, les experts et les associations locales dans le but de suivre les indicateurs socio-économiques des communautés agricoles et de leur garantir des conditions de vie décentes.
- Mettre en place des processus et des systèmes de traçabilité de la ferme à Firmenich, et développer la capacité à traiter des lots en fonction de la ségrégation ou de la préservation de l'identité.

Fournisseurs d'huile de palme et d'huile de palmiste

L'huile de palme et ses dérivés présentent des risques spécifiques en termes de déforestation et d'impacts négatifs associés, tant pour les droits humains que pour la biodiversité. Nous attendons de nos fournisseurs directs d'huile de palme et d'huile de palmiste qu'ils s'engagent dans une vision de chaînes d'approvisionnement exemptes de déforestation et mettent en place des processus appropriés pour faire de cette vision une réalité.

Conformément à ces engagements, nous demandons à nos fournisseurs d'huile de palme et d'huile de palmiste de :

- S'engager à respecter notre déclaration Palm Oil Sustainability Statement sur la production responsable de l'huile de palme
- Nous faire part de leurs engagements pour une huile de palme durable
- Dresser un compte-rendu de la conformité de leurs chaînes d'approvisionnement en ce qui concerne :
 - la protection des zones tourbeuses, quelle que soit leur profondeur ;
 - le respect des lois et réglementations locales ;
 - la protection des zones à forte teneur en carbone et la prévention de la déforestation ;
 - le respect des droits humains et le consentement libre, préalable et éclairé des communautés locales et indigènes.

En outre, nous encourageons les fournisseurs à promouvoir une gestion des terres prenant en compte leur importance en matière de conservation (terres HCV) ou l'évitement des terres sous conservation, la gestion des zones de stockage de carbone élevé (HCS), le consentement libre, préalable et éclairé (FPIC), et à atteindre en fin de compte un taux brut de déforestation et de dégradation des forêts nul.



CONTACT

Programme d'excellence pour les fournisseurs
Firmenich. Purchasing.Information@firmenich.com
www.firmenich.com/en_INT/index.html



UN CHOIX DE PAPIER DURABLE
Ce rapport est imprimé sur

© Firmenich 2020

